

LA LETTRE

Bulletin trimestriel de la Mutuelle de Mare-Gaillard

OCT. 2001 N° 14



Repères

ANSE-BERTRAND

33 ans de bons et loyaux services !

page 2

COMMENT FONCTIONNE VOTRE MUTUELLE ?

Le Service «Gestion - Production»

L'interlocuteur privilégié des adhérents

page 3

Votre Mutuelle vous répond...

page 4



LA GARANTIE - PRÉVOYANCE :

Pour prévoir le pire

Vous êtes chef de famille ? La Mutuelle vous aide à prémunir vos proches des conséquences financières d'une disparition prématurée ou d'une longue hospitalisation.

A lire page 5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Notre mutuelle se porte bien

A lire page 3



SUR LE VIF :

«Je n'étais pas satisfaite de ma couverture santé»

A lire page 4

EDITO

Unissons nos forces !

Le mutualisme, tel que l'ont connu nos grands-parents, vit aujourd'hui ses derniers mois, sacrifié sur l'autel de la sacro-sainte harmonisation des us et coutumes au sein de l'Union Européenne. Jusqu'à présent, en France, les choses étaient claires. Il y avait d'un côté les mutuelles, institutions de solidarité et d'entraide à but non lucratif, dont l'action s'inscrivait dans le strict respect du Code de la Mutualité, et de l'autre, des entreprises commerciales (assurances, banques ...) qui vendaient des produits de prévoyance et de complémentaire santé avec, comme priorité, la recherche de bénéficiaires. Ces entreprises ne respectaient pas le Code de la Mutualité mais celui de l'Assurance. La transposition récente des directives européennes de l'Assurance dans le Code de la Mutualité a profondément et définitivement transformé cette réalité. Un nouveau code de la Mutualité a été élaboré. Les mutuelles ont jusqu'au 22 avril 2002 pour s'y conformer. Pour toutes les mutuelles de la Guadeloupe, c'est donc un immense chantier qui s'ouvre. Celles qui ne seront pas en conformité avec le nouveau Code de la Mutualité le 22 avril 2002 seront, en effet, purement et simplement dissoutes.

Cet échéancier imposé doit être pour nous l'occasion de donner au mutualisme guadeloupéen un nouvel élan. Dépoussiérons ! Modernisons ! Restructurons ! Innovons ! Regroupons nous ! Et que, des efforts accomplis par tous les mutualistes sincères et engagés de notre archipel, naisse un Mouvement Mutualiste Guadeloupéen refondé pour relever les défis de ce siècle nouveau et offrir aux familles des prestations encore plus performantes.

C'est dans cet état d'esprit que la Mutuelle de Mare-Gaillard va engager une réforme totale de ses statuts et se tenir à la disposition des mutuelles les moins performantes pour essayer de garder intact le tissu mutualiste de proximité de la Guadeloupe, en offrant aux unes et aux autres la possibilité de la substitution prévue par le nouveau Code de la Mutualité.

**Le Président
Eloi Forstin**



ANSE-BERTRAND

33 ans de bons et loyaux services !

C'est en 1969 que la Mutuelle de Mare-Gaillard a décidé d'ouvrir une agence dans la commune d'Anse-Bertrand pour proposer aux habitants du Nord Grande-Terre (Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Port-Louis, Anse-Bertrand) une couverture décès de qualité. Les habitants de la région ont bénéficié ensuite des nouveaux produits de la mutuelle (complémentaire-santé, protection hospitalière et prévoyance) au fur et à mesure de leur mise en place.

De génération en génération

Huguette Mimifir dirige l'agence d'Anse-Bertrand depuis 28 ans. Un potomitan ! «Je connais personnellement un très grand nombre d'adhérents. Souvent, j'ai vu adhérer les grands-parents, puis leurs enfants et maintenant les enfants de leurs enfants. Lorsqu'ils viennent me voir, certains m'amènent quelquefois une boisson ou quelque chose à manger, en signe d'amitié. Même en dehors du travail, lorsque je suis dans la rue où chez des amis, pour tous je reste «Madame Mare-Gaillard». Des adhérents n'hésitent pas à m'interpeller pour me demander une information ou des expli-

cations sur leur dossier.». Pour développer son agence, Huguette Mimifir a un secret : «J'aime mon métier. Chaque fois que j'enregistre une nouvelle adhésion, je suis heureuse. Chaque fois qu'un adhérent me fait part de sa satisfaction, je suis contente. J'aime le contact avec les adhérents. J'adore présenter les produits de la Mutuelle. Dans mon métier, je me sens utile. J'ai la conviction que mon travail contribue à rendre les familles qui ont adhéré plus heureuses car elles sont mieux protégées en cas de problème».

L'agence sera modernisée

La modernisation de l'agence d'Anse-Bertrand a d'ores et déjà été programmée par la Mutuelle de Mare-Gaillard. En effet, les locaux actuels, vétustes, ne correspondent plus aux attentes des adhérents. Ils seront donc réaménagés. La gestion des fichiers sera informatisée ce qui facilitera le suivi des différents dossiers. Meilleure qualité de service, meilleure qualité d'accueil et toujours le sourire d'Huguette Mimifir : nos adhérents seront comblés !

Notre mutuelle se porte bien

La Mutuelle de Mare-Gaillard a tenu son assemblée générale ordinaire le 8 juillet dernier afin d'examiner les comptes de 2000. Comme l'a souligné avec émotion le Président Eloi Forstin lors de la présentation de son rapport moral, c'était la première fois que la Mutuelle tenait son assemblée générale dans son nouveau siège social. Les participants ont observé une minute de silence en hommage à Gabriel Lisette, éminent Guadeloupéen et mutualiste décédé le 2 mars dernier. Le trésorier et le secrétaire général ont ensuite présenté le rapport d'activités et le rapport finan-

cier qui retracent fidèlement les activités et les résultats de la Mutuelle de Mare-Gaillard. Comme vous pourrez le constater en lisant les principaux résultats enregistrés en 2000, votre mutuelle se porte très bien. Le nombre d'adhérents et le volume des remboursements, notamment, sont en hausse. Globalement la mutuelle dégage un excédent de plus de cinq millions de francs. Espérons que ces chiffres incontestables mettront un terme définitif aux commérages et aux calomnies dont la presse s'était faite l'écho à plusieurs reprises au cours des derniers mois.

LES CHIFFRES A RETENIR

- ÉVOLUTION DES COTISATIONS DE 1999 A 2000 : + 9 %
- ÉVOLUTION DES PRODUITS FINANCIERS DE 1999 A 2000 : + 3,41 %
- ÉVOLUTION DES PRESTATIONS VERSÉES DE 1999 A 2000 : + 34,28 %
- NOMBRE DE SOCIÉTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2000 : 59 730

COMMENT FONCTIONNE VOTRE MUTUELLE ?

Le service «Gestion - Production»

L'interlocuteur privilégié des adhérents

Les appels à cotisation que vous recevez dans votre boîte aux lettres, c'est lui. Les relances lorsque vous êtes en retard : toujours lui. Les demandes de prise en charge quand vous vous faites hospitaliser ou les remboursements de vos frais santé : encore lui. Le service «Gestion - Production» de notre mutuelle est donc votre partenaire privilégié lorsque vous appelez notre siège. C'est lui, par exemple, qui vous répond lorsque vous demandez des informations sur vos remboursements. «Nous sommes en quelque sorte le service après-vente de la mutuelle» explique Mme Dorin qui dirige l'équi-

pe «Gestion - Production». Le service est composé de 9 personnes. Quatre d'entre elles travaillent exclusivement sur les prestations de la mutuelle. Les cinq autres gèrent les cotisations. «Tous les dossiers des adhérents sont informatisés, ce qui facilite évidemment considérablement le travail du service. Gérer quotidiennement les dossiers des quelques 60 000 adhérents que compte aujourd'hui la mutuelle exige en effet beaucoup de rigueur et de professionnalisme». «Nous ne manquons jamais de travail, avoue Mme Dorin, mais les adhérents savent qu'ils peuvent toujours compter sur nous».



LES GRANDS CHANTIERS DES PROCHAINS MOIS

Après la construction du nouveau siège social, inauguré le 7 avril dernier, le Conseil d'Administration et le personnel de la Mutuelle se mobilisent déjà sur de nouveaux dossiers :

- La reconstruction de l'agence de Grand-Bourg
- La refonte des statuts de la Mutuelle (lire l'éditorial consacré à ce thème)
- Le développement de la couverture complémentaire pour les bénéficiaires de la C.M.U (Couverture Maladie Universelle)
- Le passage à l'euro
- La progression du nombre d'adhérents
- La création d'une agence à Saint-Martin
- La poursuite de la formation des administrateurs et des salariés

Dans nos prochaines éditions, nous reviendrons sur ces différents dossiers.

SUR LE VIF :

«Je n'étais pas satisfaite de ma couverture santé»

Quelle est votre profession ?

Je suis professeur de yoga. Je dirige un institut de relaxation, de gestion du stress et d'éducation à la santé. Je suis donc tout à fait sensibilisée au problème d'une prise en charge active de sa santé par chaque individu.

Dans quelles conditions avez-vous adhéré à la Mutuelle de Mare-Gaillard ?

J'avais pris une complémentaire santé ailleurs mais je n'étais pas satisfaite. Je trouvais notamment que j'étais mal remboursée. Parmi mes clients, il y avait un salarié de la mutuelle qui m'a



**UN TÉMOIGNAGE
DE MARIE-CÉCILE
RONEL**

parlé des prestations de «Mare-Gaillard». Cela m'a intéressée et j'ai pris une complémentaire santé «forti-400» à la Mutuelle de Mare-Gaillard.

Etes-vous satisfaite des prestations de la mutuelle ?

Oui, tout à fait. cela fait maintenant quatre ans que je suis dans cette mutuelle. J'ai donc le recul nécessai-

re pour juger de son efficacité. Je vais vous faire une confiance : avant d'y adhérer, je croyais que la Mutuelle de Mare-Gaillard, c'était surtout pour enterrer ses morts. J'ai découvert que la mutuelle proposait des produits de prévoyance et de complémentaire santé de qualité. Du coup, ma fille aussi, qui est étudiante, a une complémentaire santé de la Mutuelle de Mare-Gaillard. J'ai aussi fait rentrer dans cette mutuelle un ami.

Quelles sont les prestations qui pourraient être améliorées selon vous ?

Globalement, comme je vous l'ai dit, cela se passe très bien à tous les niveaux. Un point, peut-être, pourrait être revu : celui de l'envoi des cartes. Il m'est arrivé de ne pas recevoir ma nouvelle carte d'adhérente à temps.

Votre Mutuelle vous répond...



Cette rubrique est la vôtre. Vous y retrouverez les réponses aux questions qui nous sont posées régulièrement par nos sociétaires.

✓ J'ai reçu récemment dans ma boîte aux lettres des prospectus d'une assurance qui me propose de souscrire chez elle une complémentaire-santé. En quoi une mutuelle comme celle de Mare-Gaillard est-elle différente d'une compagnie d'assurance ?

Il y a à peu près autant de différences entre votre mutuelle et une compagnie d'assurance qu'entre la Croix Rouge et une banque ! Une mutuelle, en effet, met en oeuvre la solidarité et l'entraide entre ses membres pour assurer à chacun une bonne couverture santé. Une compagnie d'assurance recherche avant tout le profit. Les produits de santé sont pour elle des marchandises comme les autres. Elle cherche à en tirer le maximum de bénéfices financiers pour ses actionnaires.

Il s'agit donc de deux logiques totalement différentes et inconciliables. La mutuelle ne cherche pas à faire de bénéfice. Elle ne calcule pas sa cotisation en fonction de votre état de santé. Si ce dernier se détériore alors que vous êtes adhérent, jamais une Mutuelle comme celle de Mare-Gaillard n'en profitera pour augmenter votre cotisation ou, pire encore, pour résilier votre contrat. Ce n'est pas le cas des assurances pour lesquelles, vous devez avant tout rester rentable et rapporter plus que vous ne coûtez.

✓ A quoi reconnaît-on une vraie mutuelle ?

Il existe un Code de la Mutualité. Les vraies mutuelles sont régies par ce code très strict qui fixe leurs droits et leurs devoirs. Seuls peuvent porter le nom de mutuelle les organismes qui

sont régis par ce code. Les vraies mutuelles présentent toutes au moins quatre caractéristiques communes :

- il s'agit de sociétés de personnes et non de capitaux dont les représentants sont élus par les adhérents.
- Elles sont à but non lucratif. Les excédents éventuels sont investis au profit des mutualistes
- Elles poursuivent trois buts : la prévoyance, la solidarité et l'entraide. Ces protections ne concernent que la personne et non les biens.
- Elles respectent l'égalité de traitement des adhérents et l'absence de sélection.



Pour prévoir le pire

En cas de décès accidentel, sa famille recevra un capital de 700 000 F (106 714,31 €)

Claude N est un artisan ébéniste de 29 ans installé à Baie-Mahault. En 2000, son revenu annuel imposable s'est élevé à 130 000 F (19 818,37 €). Pour mettre sa femme et ses deux enfants à l'abri des imprévus de la vie il a souscrit à la Mutuelle de Mare-Gaillard une garantie-prévoyance au mois d'avril dernier. Il a donc payé une cotisation annuelle de 4 447,35 francs (677,99 €). En cas d'incapacité de travail due à une maladie, il percevra une indemnité journalière de 350 F (53,36 €). S'il décède à la suite d'une maladie, sa famille percevra aussitôt un capital de 350 000 F (53 357,17 €). Si c'est un accident qui provoque

Pour les professions indépendantes, la cotisation est totalement déductible

Que vous soyez salarié ou travailleur indépendant, il existe une garantie prévoyance adaptée à votre situation. Il est important de souligner que, dans le cadre des dispositions de la Loi Madelin, le montant de la cotisation annuelle est totalement déductible des revenus

Il suffit malheureusement de lire les journaux pour s'en convaincre : personne n'est à l'abri d'un drame totalement imprévisible. Avez-vous déjà songé à ce que deviendraient vos proches si vous étiez victime d'un accident grave ? Nous avons tous en mémoire au moins une famille dont l'existence est devenue un cauchemar à la suite du décès prématuré du chef de famille. C'est pour les aider à faire face à l'imprévisible que la Mutuelle de Mare-Gaillard propose à ses adhérents des solutions de prévoyance qui permettent de mettre sa famille à l'abri des problèmes financiers causés par une disparition prématurée.

sera doublé si ce décès survient à la suite d'un accident.



des professions indépendantes. La Mutuelle de Mare-Gaillard propose également aux entreprises une garantie prévoyance collective pour l'ensemble des salariés.

Dans tous les cas de figure, la mise en place d'une garantie prévoyance est précédée d'une étude qui prend en compte la tranche d'âge, les revenus et la catégorie professionnelle du futur bénéficiaire pour lui proposer une garantie «clé en main». Si vous souhaitez souscrire une garantie prévoyance, vous devez vous rapprocher de Mme Thénard au siège de la Mutuelle (téléphone : 0590 85 91 36).

Pour une cotisation unique, la garantie prévoyance de la Mutuelle de Mare-Gaillard couvre trois risques :

- en cas d'incapacité de travail due à une maladie, elle vous assure une indemnité journalière,
- en cas d'invalidité, elle vous assure une rente,
- en cas de décès, elle verse à votre famille un capital. Ce capital

Avec une cotisation mensuelle de 128 F (19,51 €), il protège sa famille des aléas de la vie

Jean M. exerce la profession de manipulateur d'engin sur le port de Jarry. Agé de 37 ans, il perçoit un salaire brut de 6800 F (1 036,65 €). Il a souscrit cette année une garantie prévoyance à la Mutuelle de Mare-Gaillard. Chaque mois, il paye donc une cotisation de 128 francs (19,51 €)... et il est tranquille. Il sait que sa famille ne sera pas démunie en cas de problème. S'il décède des suites d'une maladie, sa famille percevra un capital de 75 000 F (11 433,68 €) qui lui permettra de faire face aux conséquences financières immédiates de sa disparition. Si c'est un accident qui provoque son décès,

SANTÉ

Des chiffres à connaître

La santé fait partie de ces secteurs essentiels dont finalement les médias parlent relativement peu, sauf en cas de conflits sociaux ou d'évènements graves. Nous avons sélectionné pour vous quelques données clé de notre système de santé, calqué sur celui de la France métropolitaine qui sont autant de sujets de réflexion sur notre société guadeloupéenne, son évolution et ses choix. Les statistiques sont extraites de l'édition 2000 des Tableaux Economiques Régionaux de la Guadeloupe publiée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES :

Première cause de décès

Les maladies cardio-vasculaires constituent la première cause de décès en Guadeloupe même si leur nombre est en baisse. Les statistiques de la santé dans notre département révèlent par contre une progression régulière inquiétante des tumeurs. Elles sont la cause directe de 22 % des décès dus à une maladie. Viennent ensuite les traumatismes et empoisonnements, les maladies endocriniennes, les maladies de l'appareil digestif, les maladies de l'appareil respiratoire, les maladies infectieuses et enfin les troubles mentaux.

LES DÉPENSES D'ASSURANCE MALADIE

1,5 milliard de francs par an !



En 1998, les dépenses d'assurance maladie concernant les soins de santé se sont élevées à 1,5 milliard de francs. Elles se répartissent entre les frais d'hospitalisation, les honoraires médicaux et les médicaments. Si l'on ne prend pas en compte les accouchements, les hommes sont hospitalisés à peu près aussi souvent que les femmes mais pour des problèmes dif-

férents. En effet, chez les hommes ce sont les traumatismes et les empoisonnements qui prédominent alors que chez les femmes les maladies de l'appareil circulatoire ou de l'appareil digestif sont plus fréquentes.

En ce qui concerne les honoraires médicaux, ils représentaient en 1998 environ 1000 F par an par habitant.

La face cachée de votre assiette

E 180, E 303, E 470 ... les additifs sont aujourd'hui très répandus dans notre alimentation sans que nous sachions toujours à quoi ils servent et quel danger ils représentent éventuellement. Nous vous proposons de découvrir les plus courants dans cette rubrique.

E 322 : Il s'agit des lécithines. On les obtient le plus souvent à partir du soja mais aussi du jaune d'oeuf et des graines de légumineuses, y compris l'arachide ou le maïs. L'industrie alimentaire utilise la lécithine notamment pour faciliter le mélange des graisses et des huiles avec l'eau pour la fabrication de la margarine, du chocolat, de la mayonnaise, des crèmes glacées et des pâtisseries. Elles sont aussi employées en boulangerie pour augmenter le volume de la pâte, rendre la mie plus fondante et accroître la durabilité du pain. La lécithine est nutritive et non toxique.

1 médecin pour 560 habitants

On compte en Guadeloupe un médecin pour 560 habitants. Le nombre des médecins installés en Guadeloupe progresse régulièrement mais la densité des personnels de santé dans notre département reste néanmoins nettement inférieure à celle de la France métropolitaine et de la Martinique (un médecin pour 490 habitants). En 1998, la Guadeloupe comptait :

- 760 médecins dont 420 généralistes et 340 spécialistes
- 230 pharmaciens
- 135 chirurgiens-dentistes
- 146 sages-femmes
- 1 450 infirmiers
- 270 infirmiers psychiatriques
- 170 masseurs kinésithérapeutes

Qui sommes-nous ?



Nous avons importé 12 milliards de francs de marchandises en 2000

En 2000, les importations de la Guadeloupe ont représenté une valeur de 12 milliards de francs (1,82 milliard d'euros). Les denrées alimentaires et les véhicules représentent à eux seuls près d'un tiers de ces importations.

422.222 habitants en Guadeloupe

Tous les dix ans l'INSEE procède au recensement général de la population de la Guadeloupe. Le dernier recensement a été effectué en mars 1999. La Guadeloupe comptait alors 422 222 habitants. La population augmente nettement moins vite qu'au cours de la précédente décennie, moins de 1 % par an. Le recensement a aussi permis de constater que la population de

Guadeloupe est en cours de vieillissement. Certes, Plus de 6 guadeloupéens sur 10 ont moins de 40 ans mais la proportion des moins de 20 ans est en baisse alors que celle des plus de 60 ans progresse. Les experts pensent que ce vieillissement de la population va encore s'accroître au cours des prochaines années.

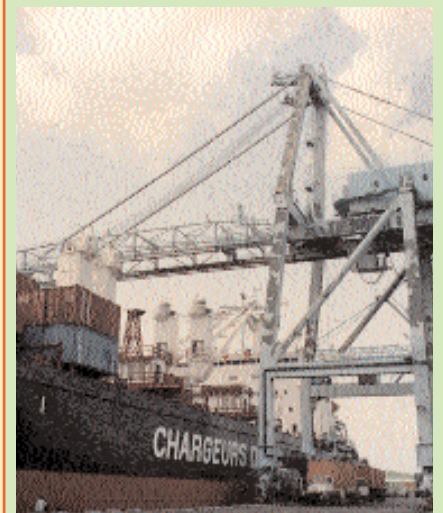


5 Guadeloupéens sur 10 habitent dans la région pointoise

Le recensement de 1999 a permis d'établir que près de la moitié de la population de la Guadeloupe vit désormais dans l'arrondissement de Pointe-à-Pitre. La commune des Abymes est la plus peuplée avec 63 000 habitants suivi - de loin - par Saint-Martin (29 112 habitants recensés en 1999). C'est toutefois la commune de Baie-Mahault qui a connu la plus forte augmentation de sa population au cours des dix dernières années : + 55,4 % ! A l'inverse, Pointe-à-Pitre a perdu 2 habitants sur 10 durant la même période. A propos, savez-vous quelle est la plus petite des 34 communes de la Guadeloupe ? C'est la Désirade avec 1 621 habitants recensés en 1999.

Nos exportations : -3,8 % en 2000

En 2000, les exportations de bananes et de sucres ont constitué les principales recettes de la Guadeloupe. La quasi-totalité des productions de notre archipel ont subi un ralentissement de leur ventes



et les exportations ont chuté de 3,8 %. Le premier client de la Guadeloupe reste la France Métropolitaine suivie par l'Union Européenne, la Martinique, la Guyane et la Réunion.



MUTUELLE DE
MARE-GAILLARD

Pour bien profiter de la vie



Complémentaire Santé

hospitalisation... soins courants... optique... dentaire... cure thermale...

Choisissez une complémentaire santé qui correspond à vos besoins :

- Spécial entreprise
- Spécial famille
- Spécial séniors
- Garanties individuelles



Allocation Décès

*Pour des funérailles
dignes en toute
circonstance*

- Pour tous les membres
de la famille
- Rapatriement funéraire
inclus

Garanties de prévoyance

*Pour maintenir votre salaire en
cas d'arrêt de travail ou pour
le versement d'un capital**

- Indemnité Journalière ou
Incapacité de Travail
- Invalidité
- Capital Décès*

Protection Hospitalière

*Pour des revenus
journaliers garantis,
en cas d'hospitalisation*

- Cinq niveaux
d'indemnité au choix

Toujours plus proche de vous

NOS AGENCES :

GOSIER

Section Bernard
97190 LE GOSIER
Tél. : 0590 85 91 36
Fax : 0590 85 80 23

ABYMES

Centre Commercial Steel
Shopping
local n° 08 - Boisripeaux
97139 ABYMES
Tél. : 0590 20 80 47
Fax : 0590 20 27 51

ANSE-BERTRAND

20, rue Abbé Grégoire
97121 ANSE-BERTRAND
Tél. : 0590 22 10 75

BASSE-TERRE

20, rue du Père Labat
97100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 81 26 21
Fax : 0590 41 01 17

CAPESTERRE BELLE-EAU

62, rue de la Liberté
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU
Tél. : 0590 86 31 64

MARIE-GALANTE

20, rue du Presbytère
97112 GRAND-BOURG
Tél. : 0590 97 98 93

MOULE

Imm. Tabar-Nouval - 1er Etage
Local n°08 - Rue Joffre
97160 MOULE
Tél. : 0590 23 54 11

SAINTE-ROSE

Circonvallation
97115 SAINTE-ROSE
Tél. : 0590 28 70 59